

Lycée Olympe de Gouges
720 Impasse Lacoste
82700 MONTECH

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
M. Jean-Michel BLANQUER
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Cabinet de Madame la Rectrice de Toulouse,
Bisagni-Faure, Rectrice de l'Académie de Toulouse.
Rectorat de l'académie de Toulouse
CS 87 703 31077
Toulouse cedex 4

Mme la Députée Valérie RABAULT
54, rue de la République
82000 Montauban
vrabault@assemblee-nationale.fr
contact@valerierabault.fr

Mme la Députée Sylvia PINEL
Assemblée nationale
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Et

27 Rue Paul Descazeaux
82100 Castelsarrasin
permanencesylviapinel@orange.fr
sylvia.pinel@assemblee-nationale.fr

Monsieur le Sénateur François BONHOMME
32 Rue Lavoisier
82300 Caussade

Monsieur le sénateur Yvon COLLIN
y.collin@senat.fr

S/c du chef d'établissement M. Soula.
S/c de Mme Bisagni-Faure, Rectrice
de l'Académie de Toulouse.

Montech, le 10 décembre 2018.

Objet : Lettre ouverte en réponse à la lettre de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale envoyée le 5 décembre 2018 à tous les personnels.

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

Nous, professeurs du lycée Olympe de Gouges de Montech, Académie de Toulouse, exprimons par la présente nos vives inquiétudes quant à la réforme du lycée général, technologique et professionnel qui nous est imposée. Faite dans la précipitation

et l'opacité, elle remet en cause certains principes sur lesquels s'est construite l'École de la République. Celle-ci, d'après notre expertise, nuira à notre école, nos élèves, nos collègues et à l'ensemble de notre pays.

L'approximation et le manque de lisibilité de cette réforme empêchent le corps enseignant et les directions d'établissements d'éclairer les élèves et leurs familles dans des choix cruciaux pour l'avenir de notre jeunesse.

Nous tenons à souligner la mise en concurrence des établissements que cette réforme induit. En faisant une large place au contrôle continu dans le baccalauréat, en provoquant des différences d'offres de spécialités entre établissements cette réforme affaiblit l'égalité des chances entre élèves, et met fin au caractère national du baccalauréat. Cela annonce la fin de la mixité sociale à laquelle notre équipe est plus que jamais attachée.

Les projets de programmes nous alertent : en effet, dans la totalité des disciplines du lycée général, les programmes paraissent plus exigeants et plus lourds, le tout devant être traité avec un volume horaire annoncé comme inférieur à ce qui est actuellement en place. De plus, un flou règne actuellement sur la continuité des enseignements en classes de seconde et première, tout comme sur les modes d'évaluations auxquels nous sommes sensés préparer les élèves.

Ce projet soulève des questionnements sur son organisation et sa mise en place : nous n'avons à ce stade aucune information sur les critères de répartition et d'attribution finale des spécialités. De même, comment entraîner des élèves à des épreuves de contrôle continu dont nous ne savons rien ?

Concernant ces épreuves, existera-t-il une banque nationale de sujets ? A qui sera dévolue la création de cette banque ainsi que l'ensemble de la préparation des épreuves : élaboration des sujets, des barèmes d'évaluation, convocations, réservations des ressources, photocopies, banalisation de nombreux cours... et comment ces heures de travail seront-elles rémunérées ? De quelle enveloppe budgétaire proviendront-elles ? De même, qu'en est-il de la neutralité de l'examen et de son caractère national, quand nous évaluons nos propres élèves, portant, tout professionnels que nous sommes, un regard préconçus sur des élèves que nous avons suivi parfois depuis des années ?

D'autre part, si nous réaffirmons notre désir de dispenser un enseignement de bon niveau avec de réelles ambitions, force est de constater que les projets de nouveaux programmes nous paraissent lourds et extrêmement ambitieux au vu du volume horaire accordé, de cette nouvelle organisation du cycle terminal et du calendrier du nouveau baccalauréat.

Comment espérer terminer les programmes imposés dans les délais impartis, dans des volumes horaires trop souvent en baisse et en sachant que de nombreuses heures de cours seront immanquablement banalisées et dédiées à la préparation et à la passation de ces épreuves ?

De nombreux professeurs déplorent des programmes pensés comme un « survol » de notions non approfondies et pour lesquelles il n'y a eu aucune réelle concertation.

De même, de nouvelles matières font leur apparition, et leur enseignement est fléché vers des professeurs qui n'ont pas toujours les connaissances nécessaires. Ainsi, les professeurs de Sciences et Vie de la Terre se voient invités à se positionner sur l'enseignement des Sciences Numériques, sans que les compétences requises fassent parti de leurs parcours de formation. De même, les professeurs d'Histoire et Géographie

se voient confié la spécialité Histoire Géo-Politique et Sciences Politiques. Quelle formation ces professeurs peuvent-ils espérer afin d'être à même d'assurer un enseignement de qualité pour nos élèves ? Et en quel temps et sur quel temps seront-ils formés ?

Nous nous inquiétons également au sujet de la sélection post-bac : comment orienter efficacement nos élèves dès maintenant, quand nous ignorons tout des modalités de sélection à l'entrée des formations post-bac ?

En cette fin de premier trimestre, le choix déterminant des options de spécialité est imminent pour nos élèves, comment les conseiller dans ces conditions ? Nous faisons au quotidien l'expérience d'une impuissance insupportable face à leurs questions et leurs angoisses grandissantes.

Une autre problématique se présente : nous sommes en faveur de permettre à tous les établissements de proposer tous les enseignements de spécialité, en particulier pour les établissements implantés en secteur rural. Notre établissement étant dans ce cas de figure, nous sommes à même de témoigner du fait que la mobilité pose problème. Certains élèves, pour des questions matérielles de transport, sont sur le point de renoncer à demander des options pour lesquelles ils ont une réelle motivation, et pour qui elles seraient certainement un atout dans le cadre de la préparation de leur avenir professionnel, sans parler de l'ouverture intellectuelle et personnelle qu'elles auraient permis. Ce système nous mène donc vers un clivage entre zones urbaines et rurales et contribue à amoindrir les possibilités de mobilité sociale.

Q'en sera-t-il des réorientations avec ce nouveau système ? Nos élèves auront-ils la possibilité de sortir du « tube » créé par leurs choix initiaux, même s'ils ne leur conviennent pas au final ?

Comment seront nous supposés gérer les problèmes d'absentéisme à ces épreuves internes ? Quel type de redoublement envisager pour les élèves en difficulté ?

Nous tenons à souligner le problème auquel se confrontent également les élèves souhaitant étendre leurs parcours de formation, qui se trouvent limités dans le choix du nombre d'options qu'ils peuvent suivre. La réforme limite la possibilité d'une ouverture intellectuelle pour les élèves qui ont la force de travail nécessaire à ce type de projet personnel et qui souhaitent faire cet effort.

Enfin, nous sommes tous extrêmement inquiets face à la réforme du lycée professionnel, pour lequel nous constatons une régression importante du volume horaire des enseignements généraux. Nous constatons déjà et craignons une nouvelle baisse globale du niveau d'exigence dans les baccalauréats professionnels, qui perdent progressivement crédibilité et visibilité sur le marché du travail. Cela nous mène inévitablement vers un appauvrissement du niveau général de nos élèves du professionnel, et vers une perte d'ouverture intellectuelle : les enseignements généraux deviennent un simple soutien à l'enseignement professionnel, et perdent leur composante culturelle.

Nous estimons que les revendications des lycéens sont légitimes — mais dénonçons les dérives violentes en marge de ces manifestations. Nous dénonçons le mépris avec lequel la jeunesse est traitée.

Nous affirmons notre attachement à un service d'éducation juste, égalitaire et gratuit.

Monsieur le Ministre, nous en appelons à votre responsabilité : retirez ces réformes du baccalauréat, du lycée et de l'orientation. Permettez aux enseignants de former la jeunesse à répondre aux vraies problématiques de son temps.

Les professeurs et personnels du lycée Olympe
de Gouges de Montech, Académie de Toulouse.